

Image not found or type unknown



Retraite invalide et droits

Par **michel**, le **20/12/2009** à **14:47**

Bonjour,rrnrje suis retraite invalide a 80% et je dispose d'une retraite de1153 euros celle de mon epouse comprise, ai je droit a des avantages fiscaux ,financiers ou pour la demande de logement social! (j ai 61 ans).rrnrMerci à vous, cordialement.